
Discussion du GAC à propos du cadre sur l'intérêt public mondial

Séance 2

Objectif de la séance	1
Contexte	1
Ordre du jour	3
Principaux documents de référence :	3
Informations complémentaires	4

Objectif de la séance

En 2019, en consultation avec la communauté de l'ICANN, le Conseil d'administration de l'ICANN a développé un cadre d'intérêt public mondial (GPI) proposé. Le but du cadre d'intérêt public mondial est de faciliter une compréhension ascendante et multipartite des questions relatives au GPI pertinentes à chaque décision du Conseil d'administration. Le cadre vise à renforcer l'engagement de la communauté envers l'intérêt public et à démontrer comment des recommandations, des avis et des commentaires spécifiques sont dans l'intérêt public mondial, mais sans modifier le processus de prise de décisions. Le Conseil d'administration a proposé le cadre comme modèle pour que diverses communautés de l'ICANN mettent en œuvre leurs propres évaluations d'intérêt public sur des sujets d'intérêt et des questions dont le Conseil est saisi.

Au cours de cette séance, les participants du GAC discuteront si le GAC est intéressé à explorer ce cadre dans le contexte des efforts consultatifs du comité et, dans l'affirmative, comment cet effort pourrait être géré. La séance permettra également aux participants de se préparer pour la séance plénière intercommunautaire sur le cadre du GPI prévue pour la réunion publique ICANN73.

Contexte

L'intérêt public mondial (GPI) est au cœur de nombreux documents historiques et actuels de gouvernance primaire de l'ICANN (acte constitutif, affirmation d'engagements, statuts constitutifs). De larges discussions ont eu lieu au sein de la communauté au cours des dernières années dans le but d'explorer ce qu'est l'intérêt public mondial et de déterminer comment mieux servir aux intérêts du public, tout en décidant quels moyens et mécanismes pourraient aider à atteindre cet objectif.

Élaboration du cadre

En 2019, le Conseil d'administration de l'ICANN, sur la base de la consultation à la communauté, a élaboré un cadre conçu pour déterminer si les recommandations politiques spécifiques ou les actions organisationnelles du Conseil d'administration répondent aux considérations d'intérêt public définies par les statuts constitutifs.

. Le cadre élaboré est conçu pour aider le Conseil à déterminer si et comment des avis et des recommandations spécifiques élaborés par la communauté servent l'intérêt public mondial dans le cadre des attributions de l'ICANN.

À la fin de la consultation à la communauté sur le cadre proposé, le Conseil a convenu de « piloter » le cadre proposé pour le GPI et de montrer comment il peut être utilisé pour déterminer les considérations d'intérêt public pertinentes sur une question donnée, identifier les lacunes, le cas échéant, et partager les leçons apprises.

Pilote à propos de de l'étape de conception opérationnelle relative au système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD ODP)

Le Conseil d'administration de l'ICANN a décidé de présenter le cadre proposé en utilisant deux cas de tests, le système pour l'étape de conception opérationnelle relative au système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD ODP), récemment achevé, et l'ODP des recommandations pour des procédures ultérieures qui est désormais en cours.

Les processus pilotes consistent à (1) déterminer quelles recommandations portent sur des considérations d'intérêt public et si les catégories du cadre du GPI sont pertinentes à la question ; (2) appliquer les questions posées dans le cadre pour examiner les questions relatives à l'intérêt public mondial à la lumière des statuts constitutifs pertinents de l'ICANN, et enfin (3) explorer la façon dont la communauté considère les différents points de vue et considérations (y compris les déclarations de la minorité).

En janvier 2022, l'étape de conception opérationnelle relative au système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD ODP) a pris fin et l'organisation ICANN a publié son [évaluation de la conception opérationnelle](#) (ODA) des recommandations du SSAD. L'analyse de l'intérêt public mondial de l'ODA se concentre uniquement sur les recommandations de politique de l'étape 2 de l'EPDP concernant un système normalisé d'accès et de divulgation des données d'enregistrement (SSAD) (annexe 2) et non sur la conception du système.

Parmi les observations faites tout au long du projet pilote, l'ODA a noté que « bien que la communauté de l'ICANN n'ait pas officiellement utilisé le cadre du GPI, elle a examiné et traité les considérations d'intérêt public dans les fondements fournis dans les recommandations du SSAD ».¹

En outre, l'ODA a déterminé que le processus pilote a démontré que « l'exercice du GPI sera beaucoup plus efficace lorsque le cadre sera initialement exécuté dans le contexte de l'élaboration des recommandations, par opposition à une révision post-facto ».

¹ <https://www.icann.org/en/system/files/files/ssad-oda-25jan22-en.pdf> (Annexe 2, page 104)

Enfin, l'ODA a reflété que « l'intérêt public mondial est une considération clé dans le travail de l'ICANN et l'évaluation du GPI dans ce cadre, ou dans le cadre de tout autre outil ou processus, pourrait être reprise à tout moment pendant le cycle de vie des recommandations ». Ainsi, la communauté est encouragée à considérer l'utilisation du cadre dans son travail futur comme un moyen d'aider à structurer et à guider ses discussions sur le GPI et à informer les discussions et les décisions ultérieures du Conseil d'administration de l'ICANN.

Ordre du jour

La séance interne du GAC est prévue avant une séance plénière intercommunautaire sur le sujet afin d'offrir aux membres du GAC l'occasion de mieux comprendre le contexte du cadre du GPI, connaître les attentes du Conseil d'administration à l'égard de la communauté et discuter de la possibilité ou de la nécessité d'intégrer ou d'adopter un tel cadre dans les efforts d'élaboration des avis du GAC.

La séance intercommunautaire suivante prévue à l'ICANN73 - « Le cadre sur l'intérêt public mondial : est-il utile ? » comprendra un bref examen du cadre du GPI (la séance de la semaine de préparation à l'ICANN72 a présenté un aperçu approfondi - voir la documentation ci-dessous), suivi d'une discussion sur un cas d'utilisation, le système normalisé d'accès et de divulgation (SSAD), où le cadre du GPI a été utilisé dans le contexte des délibérations du Conseil d'administration de l'ICANN. Enfin, la séance plénière intercommunautaire présentera une discussion sur la question de savoir si et comment ce cadre peut être le mieux utilisé par la communauté de l'ICANN dans ses interactions avec le Conseil d'administration de l'ICANN. Les membres du GAC sont encouragés à contribuer activement aux deux séances.

Principaux documents de référence :

- Séance de mise à jour du GPI de la semaine de préparation pour l'ICANN72 :
<https://72.schedule.icann.org/meetings/y99Xbhof3BbxfCQhY>
- Rapport du Panel de stratégie de l'ICANN sur le cadre de responsabilité publique (mai 2014) :
<https://www.icann.org/en/system/files/files/prf-report-15may14-en.pdf>
- Boîte à outils du GPI - page Wiki de l'ICANN :
<https://community.icann.org/display/prjxplrpublicint/GPI+Toolkit>
- Document de discussion : Élaboration d'un cadre d'intérêt public (juin 2020) :
https://community.icann.org/display/prjxplrpublicint/GPI+Toolkit?preview=/58724547/138970274/Proposed%20Public%20Interest%20Framework_V3_22June2020%20.pdf
- Annonce de l'ICANN sur l'évaluation de la conception opérationnelle (ODA) relative au SSAD :
<https://www.icann.org/en/announcements/details/icann-delivers-operational-design-assessment-of-ssad-recommendations-25-1-2022-en>

- Annonce de l'ICANN sur l'ODA du SubPro :
<https://www.icann.org/en/announcements/details/icann-launches-new-gtld-subsequent-procedures-operational-design-phase-20-12-2021-en>

Informations complémentaires

- Séance plénière de l'ICANN73 - [Le cadre sur l'intérêt public mondial : est-il utile ?](#)

Gestion des documents

Titre	Document d'information du GAC pour l'ICANN73 - Séance 2 - Discussion du GAC sur la cadre du GPI
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 18 février 2022